

Tél : 03.21.13.03.47
Fax : 03.21.43.54.40



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

L'an deux mil vingt-six, le 9 février à 17 Heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni salle Raoul Duhamel, 19 rue Jean Jacques Rousseau, sous la présidence de Monsieur Daniel KRUSZKA, en suite de convocation en date du 20 janvier 2026.

Dont un exemplaire a été affichée à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Tous les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale à l'exception de Mesdames Sabrina TROLET et Corinne LEFEBVRE, absentes excusées et Messieurs Jean-Marc FAUVERGUE et Thierry BALINGHIEN, absents.

Madame WILLE Catherine est élue secrétaire de séance.

Objet : Orientations Budgétaires 2026

La séance ouverte,

Monsieur le Président du Centre Communal d'Action Sociale rappelle que conformément à l'article L2312-1 du Code des Collectivités Territoriales qui dispose que « dans les communes de 3500 habitants et plus, un débat sur les orientations générales du budget de l'exercice ainsi que sur les engagements pluriannuels envisagés, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci et dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L 2121-8 »

Il est rappelé que le débat d'orientations budgétaires n'a aucun caractère décisionnel.

Les orientations 2026 de l'action sociale se caractérisent par la continuité des actions engagées en 2025 dans les domaines suivants : **L'emploi – la précarité alimentaire et énergétique – la mobilité – les ateliers participatifs.**

Vu le rapport de présentation sur les orientations budgétaires 2026 du Centre Communal d'Action Sociale, le Conseil d'Administration décide :

Vote à l'unanimité

- De prendre acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires pour l'exercice 2026, sur la base du rapport de l'orientation budgétaire
- Les orientations retenues serviront à l'élaboration du budget 2026.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Loison-sous-Lens, le 9 février 2026

Envoyé en préfecture le 13/02/2026

Reçu en préfecture le 13/02/2026

Publié le

ID : 062-216205237-20260209-DEL_090226_011-DE



Transmis en Sous-Préfecture de Lens le

